

## **Les conditions de réussite d'un formateur**

Plusieurs conditions doivent être réunies pour assurer la réussite d'un formateur professionnel :

- L'engagement du dirigeant et de ses encadrants de proximité doit être fort et visible par tous les salariés.
- L'entreprise doit être consciente du travail préparatoire à fournir en amont sur :
  - L'identification des situations apprenantes.
  - La construction des parcours d'apprentissage.
  - L'élaboration des supports pédagogiques.
  - L'importance, la structuration et l'animation des séances réflexives.
  - Le respect de la modalité de formation AFEST et de son cadre légal.
  - Rechercher en interne un ou plusieurs formateurs capables de mettre en mots leur activité professionnelle et considérés comme une référence par l'apprenant.
- L'entreprise doit allouer du temps en particulier au formateur interne pour qu'il puisse mener à bien cette AFEST et à l'apprenant.
- L'entreprise doit assurer la sécurité à travers les règles de sécurité habituelles mais aussi en installant les conditions indispensables pour accorder à l'apprenant le droit d'essayer et le droit à l'erreur.
- L'entreprise organise les aménagements de la production autour de l'AFEST.
- Le salarié formé doit avoir pleinement conscience qu'il se trouve en situation de formation, être informé des intentions qui président à sa montée en compétences ; il peut même être invité à contribuer à la définition des objectifs et de son parcours d'apprentissage.
- L'ensemble des salariés peut s'intéresser aux enjeux de reconnaissance des compétences.